

Remarques complémentaires au niveau de l'école PRIMAIRE résultant de discussions des représentants de parents avec des enseignants et l'inspectrice française.

1. Arrivée à l'école le matin :

L'enseignement commence à 8h20. Les enfants sont accueillis dans leur classe à partir de 8h où l'enseignant assure la surveillance. Les enfants arrivant avant 8h ne sont pas autorisés à se rendre dans leur classe et aucune surveillance des élèves n'est assurée. Pourtant de plus en plus d'enseignants rapportent la présence d'élèves de primaire dès 7h35 (!!) dans les locaux. N'attendons pas qu'il y ait un accident pour imposer des règles strictes contraignantes pour tous.

2. Surveillance dans la cour de récréation :

Le nombre de surveillants pendant les récréations n'a cessé d'augmenter au cours de ces dernières années. Il y a actuellement pendant toutes les récréations entre 10 et 15 surveillants positionnés stratégiquement, entre autres dans la Aula, les escaliers et les aires de jeux extérieures. Ils portent des vestes spécifiques pour être bien visibles des enfants. Pour surveiller attentivement et ne pas être distraits, ils ne sont pas autorisés à discuter entre eux.

La cour de récréation est bien évidemment trop petite pour tous les élèves présents et personne n'est satisfait de la situation actuelle. Toutefois il n'y a pas d'autre solution simple avant le déménagement d'une partie de l'école sur le site de Fasangarten. Plusieurs enseignants indiquent que la situation de l'école est bien meilleure que celle des écoles bavaroises ou françaises où bien souvent seuls 2 ou 3 surveillants ont la charge de 500 ou 600 élèves. Le taux d'encadrement actuel est donc vraiment excellent. Le nombre d'incidents/accidents qui a lieu chaque année est faible au vu du nombre d'enfants jouant en même temps dans la cour. A noter la présence d'un espace calme (proche des containers rouges) dans la cour sans jeu de balles ni activité sportive pour les enfants recherchant une certaine tranquillité.

3. Gestion des conflits entre enfants :

En cas de conflits graves ou récurrents entre enfants, une intervention de l'adulte (parent et enseignant) est nécessaire. A l'école, l'enseignant discute avec les enfants en conflit. S'il ne peut pas y consacrer le temps nécessaire pendant les heures de classe, il a la possibilité de les envoyer chez Mme Thies (ou sa représentante) une enseignante spécialisée pour aider les enfants à surmonter ces situations. Les enfants peuvent aussi contacter Mme Thies d'eux-mêmes.

Lire aussi la brochure de l'école concernant la politique contre le harcèlement (mobbing).

L'école organise par ailleurs régulièrement des séminaires «komm, wir finden eine Lösung» pour améliorer les relations entre enfants d'une même classe. En 4 ou 5 séances plutôt ludiques, des intervenants extérieurs donnent des outils aux enfants pour les aider à gérer ces conflits et non pas à les éviter. Comme ces séminaires coûtent de l'argent et du temps, la direction de l'école fait participer 3 classes par an en moyenne et sélectionne en priorité celles qui semblent en avoir le plus besoin.

4. Réussite scolaire et évaluation

Un grand nombre de spécialistes s'accordent à dire que la réussite scolaire des élèves dépend en grande partie de la qualité des relations entre les intervenants du triangle éducatif "élève-enseignant-parent" qu'il faut donc soigner.

L'évaluation à l'école primaire se fait sur la base des compétences propres à chaque domaine mais également sur la base **des compétences transversales** (autonomie, organisation, comportement relationnel etc..).

Dans nombre de pays, et donc par conséquent dans les écoles européennes, les modalités d'évaluation évoluent en ce moment:

- Disparition des «non/acquis, en voie d'acquisition etc.» et autres notes sommatives
- Adoption d'une posture positive en privilégiant l'évaluation formative
- et introduction de **l'autoévaluation.** (quitte à ce que parfois l'enseignant y note à côté son avis).

5. Niveau de français des élèves :

Vivant en Allemagne, souvent dans des familles où seulement un des deux parents est de langue maternelle française, les élèves ont un déficit lexical par rapport à des enfants qui vivraient dans un pays francophone. En contrepartie, ils parlent déjà une autre langue ce qui n'est pas rien !

Les enseignants s'efforcent de développer la richesse du français des élèves en classe de diverses manières (listes de mots à apprendre, incitation à la lecture, présentation de livres, de sketches, d'exposés etc.) tout en étant contraints de suivre le programme d'enseignement officiel dans un nombre d'heures restreint.

«Dès la première classe, les enfants doivent produire des écrits avec un **soutien orthographique** (dictionnaire, aide de l'enseignant, des copains, de la famille) » (extrait du programme)

L'enseignement théorique du passif, du conditionnel et du subjonctif est au programme du secondaire. Au niveau du primaire, les élèves doivent tout de même comprendre ces formes quand ils les rencontrent, savoir quand et pourquoi on les utilise.

Soutenir et développer l'apprentissage du français en dehors de l'école passe donc par des lectures adaptées, le visionnage de dessins animés ou de films de qualité et des séjours dans un pays francophone.

L'inspectrice française qui vient depuis des années à l'école est d'avis que le niveau des élèves est globalement bon et ne voit pas de raisons de s'inquiéter. Le déficit lexical est souvent comblé au plus tard au niveau du baccalauréat.

6. Langue 2

Les cours de langue 2 sont donnés à des groupes d'élèves issus des différentes sections linguistiques dans la mesure du possible. La taille des groupes ne peut dépasser 25 élèves.

En langue allemande, les enseignants sont soit des enseignants titulaires de classe de la section allemande, soit des enseignants germanophones intervenants dans le cadre du soutien éducatif, des cours de morale ou spécifiquement recrutés pour enseigner l'allemand en tant que langue étrangère.

Le programme est bien sûr le même pour tous et des réunions entre enseignants ont lieu régulièrement pour harmoniser les méthodes utilisées. L'objectif est que les élèves quittent le primaire en ayant atteint au moins le niveau A2 (niveau intermédiaire) tel que défini par le cadre européen commun de référence pour les langues.

7. Activités Européennes

À partir de la 3ème classe, le lundi après-midi, un enseignement appelé « Heures européennes » est dispensé dans la deuxième langue de l'élève. Les programmes en vigueur pour cette matière sont disponibles sur le site internet de l'École Européenne (http://esmunich.de/fileadmin/Website/Downloads/Grundschule/GS_EU_Stunden_Tabelle.pdf)

La "Philosophie" des heures européennes peut être consultée sur le site des écoles européennes http://www.eursec.org/fichiers/contenu_fichiers1/481/2001-D-85-fr.pdf
Chaque Ecole Européenne est responsable de leur mise en place en respectant cette philosophie.

Les Heures Européennes sont une des rares matières des Écoles Européennes qui offre la possibilité de:

- **mélanger et regrouper** des élèves de différentes nationalités; les faire réagir, travailler ensemble et communiquer au cours d'activités qui leur sont communes. Elles sont censées permettre la promotion d'une souhaitable harmonisation entre les sections linguistiques;
- l'approfondissement et la prise en considération de l'héritage européen et de la dimension européenne.

L'année scolaire est divisée en 4 périodes de 9 semaines au cours desquelles les différents groupes font ces activités les uns après les autres (par exemple cuisine, bricolage, musique, couture etc.). A partir de la 4ème classe, les élèves peuvent choisir une activité (théâtre, choral, danse, rédaction du journal des élèves etc.) qui dure un semestre ou une année. Les enseignants demandent aux élèves en fin d'année scolaire s'ils veulent faire une de ces activités l'année suivante et transmettent leur choix à l'enseignant coordinateur des heures européennes qui s'efforce de le respecter dans la mesure du possible. Le programme des cours est disponible sur le site de l'école.

Il est également à noter qu'à partir de la 4ème classe des activités sportives regroupent les enfants de diverses sections linguistiques. Ceci inclut, du moins pour l'instant, la natation le jeudi midi pendant 8 séances de l'année scolaire. La piscine du Heinrich-Heine-Gymnasium située à proximité de l'école est gracieusement mise à disposition des élèves de l'école européenne au seul moment de la semaine (jeudi midi) où celle-ci est disponible.

8. Devoirs à la maison :

Les enseignants de toutes les sections ont établi en 2013 un règlement intérieur concernant les devoirs afin de les répartir au mieux et d'éviter les journées surchargées :

Fréquence: normalement seulement les jours courts ; en principe pas pendant les vacances ; ils peuvent être donnés en avance pour une semaine complète.

Durée des devoirs : en principe elle ne devrait pas dépasser 30 minutes en 1ère et 2ème classe, 60 minutes en 3ème dont 15 minutes de devoirs L2 et 90 minutes en 4ème et 5ème classes dont 30 minutes de devoirs L2.

Pour les enfants n'ayant pas de section linguistique (SWALS) : L1 a priorité sur L2
Pour les élèves en support éducatif : un compromis doit être trouvé entre les enseignants et les parents pour ne pas surcharger l'élève.

9. Sorties scolaires :

En 1ère et 2ème classe : deux ou trois sorties comprenant le transport en car sont organisées par l'école chaque année pour toutes les classes (Théâtre en hiver et sortie au parc animalier de Poing ou au musée de plein air de Glentleiten au mois de juin). Les enseignants sont bien sûr libres d'organiser d'autres sorties.

En 3ème classe: il n'y a plus de sortie organisée regroupant toutes les classes mais au moins une sortie sur le thème de l'eau (programme de 3ème) par groupe de deux ou trois classes. Les élèves utilisent les transports en commun. Par exemple: visite de la station d'épuration de Munich ou des canalisations de la ville ou d'une caserne de pompiers.

En 4ème et 5ème classe : les enseignants sont libres d'organiser des sorties s'ils le souhaitent. Elles sont cependant plus rares en raison de la présence des classes vertes (1 semaine au mois de mai) qui sont obligatoires et pendant lesquelles un programme d'activités culturelles et sportives est prévu.

10. Santé des enfants

Un problème récurrent de poux a affecté les classes du primaire ces dernières années. Afin d'enrayer ce fléau la participation de chacun est nécessaire. Dans le cas d'un moindre doute, il est recommandé d'avertir les infirmières de l'école qui confirmeront ou nous la présence de poux, qui vous conseilleront et pourront informer à titre préventif les autres parents. Elles déconseillent les insecticides mais recommandent l'utilisation de préparations à base de Dimeticone, par exemple Nyda. Sans conseiller une marque particulière, vous pouvez trouver plus d'informations et des conseils à l'adresse <http://www.nyda.fr/fr/les-poux/au-sujet-des-poux/>